



ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

2015-2016

FOIRE AUX QUESTIONS ET RÉPONSES

Préface:

Le présent document sert d'outil de référence pour les communications lors de la prochaine étape des États généraux, c'est-à-dire, la période post consultation par l'entremise de cafés-citoyens. Il s'agit d'une ressource interne de communications, qui anticipe les réponses aux questions prévues, de part et d'autre à l'occasion des États généraux.

Ce livret a été élaboré afin d'harmoniser les efforts de communication dans les communiqués de presse, les annonces formelles et communautaires, les discours, les entrevues, les reportages et pour le personnel de la SFM/233-ALLÔ qui est appelé à répondre à diverses questions entourant les États généraux.

Il doit, en principe, aider à sensibiliser et hausser la compréhension des enjeux, ce qui devrait encourager une large participation de tous les segments importants de la francophonie pour l'avenir du Manitoba français.

1. Qu'est-ce que les États généraux (EG) ?

- Les États généraux sont une consultation par, pour, et avec les francophones et les francophiles du Manitoba, en vue d'élaborer un plan d'action pour les 20 prochaines années.
- Les EG ont débuté avec le lancement le 29 novembre 2014 à l'USB.
- Il s'agissait de la première étape de consultation de 10 mois avec les francophones et les appuieurs de la francophonie qui reconnaissent l'importance du français, une des deux langues officielles du Canada dans leur vie quotidienne, professionnelle ou personnelle.
- L'objectif était de compiler les opinions de ces personnes afin de bâtir un plan stratégique communautaire (plan d'action) pour la francophonie manitobaine.

2. Pourquoi est-ce que les EG sont nécessaires ? Quels en sont les objectifs ?

- Engager la francophonie manitobaine dans un exercice de réflexion individuel et collectif sur son avenir.
- Définir les priorités des francophones au sujet de leur avenir et dresser un état des lieux de leurs profondes préoccupations.
- Préparer un plan stratégique (avec des objectifs et résultats précis, pertinents et réalistes, des mécanismes de suivis et les responsables) qui sera validé lors d'une assemblée générale à la fin 2016.
- Définir la nature des responsabilités, l'identité des personnes/organismes responsables et les suivis à donner à la mise en œuvre de ce plan.
- Assurer la mise sur pied d'un mécanisme de suivi et d'une évaluation continue du plan, ainsi qu'une communication de ces derniers à la communauté.

3. On parle des États généraux depuis longtemps... d'où vient cette idée ?

- À l'AGA de la SFM, en octobre 2013, une proposition a été adoptée par les membres présents; elle identifiait le besoin d'avoir une conversation et une consultation communautaires au sujet de l'avenir de la francophonie au Manitoba.
- La raison principale était que les derniers États généraux datent de 1987-88 et que la communauté francophone a beaucoup changé depuis et s'est dotée d'institutions différentes des institutions traditionnelles.
- Les nouvelles infrastructures qui ont vu le jour depuis les derniers États généraux sont, entre autres : la DSFM, le CDEM, le WTC bilingue, Santé en français, le CUSB est devenu l'USB, avec, entre autres des cours en sciences sociales; enfin la stratégie d'élargissement de l'espace francophone a permis le service de l'Accueil francophone, à l'intention des nouveaux arrivants, etc.
- Également, les compressions budgétaires des divers paliers de gouvernements posent des défis à la communauté francophone et certaines institutions comme *La Liberté* et Radio-Canada, ainsi que certains organismes sont en position de vulnérabilité. Il faut donc élaborer des stratégies adéquates pour l'avenir en français.

4. Qui a été consulté et comment ?

- Il y a eu une consultation par cafés-citoyens (décembre 2014 à fin septembre 2015).
- Le café-citoyen était une rencontre conviviale où les participants et participantes s'exprimaient sur leur vision de l'avenir de la francophonie. Tous les participants et participantes aux cafés-citoyens répondaient aux mêmes 4 questions fondamentales.
- Les cafés-citoyens permettaient aux participant(e)s de se parler et de se consulter dans un environnement convivial et positif, choisi par les participant(e)s eux-mêmes.
- Ils avaient accès à des animateurs et leurs commentaires, suggestions et propositions étaient consignés de façon anonyme pour être ensuite analysés par une équipe de chercheurs de l'Université de Saint-Boniface.
- Il y avait aussi un questionnaire en ligne (www.latuparles.com) avec les mêmes quatre questions.

5. Pourquoi est-ce que la SFM et le comité directeur des EG ont choisi le format de café-citoyen ?

- Le café-citoyen est une approche qui a déjà fait ses preuves dans d'autres communautés francophones hors Québec.
- Un café-citoyen n'exige pas beaucoup de préparation de la part des participant(e)s et possède une très grande flexibilité. Les participant(e)s peuvent se parler en personne, se réunir là où ils se sentent confortables (dans leur salon, au bureau, au restaurant, ou encore par Skype, même !).
- Le café-citoyen est adapté à la réalité de la francophonie manitobaine et de ses communautés, ainsi qu'aux moyens de communications actuels.

6. Les organismes de la communauté ont-ils une place dans ce processus ?

- Les organismes de la communauté ont participé par l'entremise de leurs membres.
- Un conseil d'administration a pu tenir un café-citoyen et répondre aux questions.
- Un organisme a également pu tenir un café-citoyen avec tous ses membres.
- Lors des derniers États généraux de 1987-88, de vives critiques avaient souligné le fait que les organismes avaient pris trop de place dans le processus. Cette fois-ci, nous voulions assurer autant de participation individuelle que possible. C'est la raison pour laquelle le mandat donné pour la préparation des EG mentionne la communauté dans son ensemble.
- Les organismes (leurs membres, leurs employés, leur conseil d'administration) sont invités à participer à la journée du 23 avril 2016 et à contribuer au développement continu de la francophonie manitobaine.

7. Qu'est-ce que le Rassemblement 2016 / 23 avril 2016 ?

- Il s'agit de la journée où les chercheurs de l'USB viendront présenter le rapport de la consultation par cafés-citoyens. Ils présenteront et expliqueront la méthodologie employée, les données démographiques et les résultats des données recueillis lors de la consultation.
- La journée sera participative. Il y aura des temps de discussion et d'échanges en petits groupes et en plénière.
- Les participants et les participantes réagiront au contenu du rapport de la consultation par cafés-citoyens.
- Les participants et les participantes énonceront les bases de la vision des prochains 20 ans, et se prononceront sur les axes à retenir pour soutenir cette vision et sur les résultats souhaités de ces axes.

8. Tout cela semble très ambitieux? Comme allez-vous en arriver à accomplir tout cela en une journée?

- Le cabinet PGF consultants Inc. a été embauché pour animer la journée. Ils sont des experts en animation de groupe et en élaboration de planification stratégique (www.pgf.ca). Ils ont l'habitude de remplir d'aussi grands mandats et sont confiants que la journée de travail leur permettra d'atteindre les objectifs.
- Il s'agit d'une autre étape dans le processus des États généraux. Le plan stratégique ne sera pas rédigé cette journée même, mais la journée servira à dégager les éléments essentiels à sa rédaction.
- « Depuis plus de 25 ans, PGF accompagne et soutient les organisations dans l'ensemble de leurs besoins de planification, de développement organisationnel, de promotion et de positionnement d'initiatives. Le cabinet possède un large éventail d'expérience au sein de la francophonie canadienne notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé et du développement économique » (Source : PGF).
- Voici, entre autres, quelques exemples pertinents de projets : l'élaboration du plan stratégique communautaire 2017-2025 pour l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, la planification stratégique 2012-2017 de l'Université de Saint-Boniface, la planification stratégique du Réseau des services de santé en français, la gestion et

l'animation de la consultation du ministère de l'Éducation de l'Ontario sur l'avenir de la politique d'aménagement linguistique (2014), l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan stratégique de l'AEFO (2014), la planification stratégique 2014-2019 du Conseil des écoles catholiques du Centre Est (2013), la planification stratégique 2010-2014 du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (2012) et le développement du plan de positionnement de la Table des organismes nationaux des arts et de la culture (2015) (*Source : PGF*).

- Afin d'assurer la réalisation du mandat, PGF propose une équipe de trois personnes ressources qui se compléteront pour assurer le succès du mandat : Benoît Hubert, Mona Fortier et Pierre Tomson.
- PGF préconise une approche d'animation par laquelle tout au cours de la journée, les éléments faisant consensus seront présentés de sorte qu'en fin de journée, tous et toutes puissent y voir le fruit du travail collectif qui a été bâti et idéalement, s'exprimer en faveur. Les expériences passées de PGF ont permis de voir que cette approche engageante et participative laisse présager un engagement et un appui réel dans la mise en œuvre du plan (*Source : PGF*).

9. PGF Consultants? N'est-ce pas une firme d'Ottawa? Pourquoi ne pas avoir embauché une firme du Manitoba?

- La SFM et les membres du comité directeur des États généraux n'ont pas voulu empêcher la participation de personne du Manitoba à l'occasion de cette journée communautaire.
- Une firme de l'extérieur du Manitoba n'aura aucun parti pris dans les discussions et les pistes d'actions qui se dégageront dans le plan stratégique communautaire.

10. Où aura lieu la journée?

- Au Centre scolaire Léo-Rémillard, au 1095, chemin St.Anne's à Winnipeg.

11. Pourquoi cette école?

- Il s'agit d'une école de notre Division scolaire franco-manitobaine.
- Elle offre un bon terrain de stationnement et il y a plusieurs rues avoisinantes pour stationner.
- Elle est accessible par l'autobus de ville.
- Elle a des salles propices à une journée de telle envergure.
- Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

12. Qui peut participer le 23 avril ?

- Les francophones, les francophiles, bref, toute personne qui est de langue française comme langue maternelle ou langue seconde.
- Toute personne qui connaît et apprécie l'importance de cette langue dans la vie quotidienne et dans l'ensemble identitaire du Manitoba français.

13. Pourquoi devrais-je participer ? Est-ce important que je participe ?

- Comme francophone, vous avez accès à des services, des programmes et à des activités qui vous concernent et qui respectent votre identité. Autant donner votre opinion à ce sujet. Vous avez le choix de vous prévaloir, ou non, de ce que la communauté a à offrir et

offrira à l'avenir. C'est l'occasion de contribuer à façonner l'avenir de la francophonie manitobaine.

- Comme membre d'une communauté, il est important d'avoir autant de solidarité que possible.
- Cependant, personne ne vous force à participer.

14. Je ne suis pas membre de la communauté (c'est toujours les mêmes, quand même)/ je n'ai pas participé à la consultation... est-ce que je peux participer le 23 avril ?

- Être « membre » de la communauté est donné à toute personne qui parle français et s'intéresse à son avenir.
- On entend souvent dire que c'est « toujours les mêmes ». Cependant, peut-être que ces personnes « toujours les mêmes » ont plus de temps et sont bénévolement engagées pour des raisons personnelles dans certains dossiers.
- Il existe bien une relève et les bénévoles changent. La communauté est fluide et s'alimente à des êtres vivants qui ont différentes priorités à différents moments de leur vie.
- La phase de consultation par l'entremise des cafés-citoyens est terminée. Le 23 avril, les participants et les participantes seront appelé(e)s à se prononcer sur le contenu du rapport tel qu'il sera présenté, même si elles n'ont pas participé à un café-citoyen.
- Le 23 avril est une autre phase des EG.

15. Mon conjoint (ou ma conjointe) est anglophone... peut-il (elle) y participer ?

- La journée se déroulera en français. Il n'y aura pas de traduction simultanée pour des raisons de coûts. Toutefois, le rapport des cafés-citoyens sera disponible en anglais dès le 6 avril 2016.

16. Est-ce une pleine journée de réunion le 23 avril ? / Comment m'inscrire ?

- La journée est prévue de durer de 9 h à 17 h.
- Il s'agit d'appeler le 233-ALLÔ de la SFM en composant le 204-233-ALLÔ (2556) ou encore sans frais au 1 800 665-4443.
- Pour s'inscrire en ligne on doit utiliser le lien <https://www.eventbrite.ca/e/billets-rassemblement-2016-21525404063>

17. Est-ce qu'il y a un coût ? / Est-ce qu'un dîner sera servi?

- La journée est gratuite pour les participants et les participantes.
- Un dîner gratuit sera servi avec des options végétariennes et sans gluten.
- Nous demandons aux gens de s'inscrire à l'avance pour que nous soyons en mesure de bien prévoir la quantité de nourriture à commander.

18. Est-ce qu'il y aura un service de garde sur les lieux pour mes enfants ?

- Non, il n'y aura pas de service de garde. Le CSLR n'est pas équipé d'un centre de garde.

- Nous avons exploré la possibilité d'offrir un service de garde à proximité du CSLR mais cela n'a pu se concrétiser.

19. Comment se déroulera la journée ?

- La journée sera divisée en 6 temps :
 - i) Bienvenue /mise en contexte / déroulement
 - ii) Présentation et explication par les chercheurs de la méthodologie et des résultats
 - iii) Discussion en grand groupe (réactions préliminaires au contenu)
 - iv) Exercice pour dégager les éléments de la vision pour les prochains 20 ans
DINER
 - v) Élaboration des axes stratégiques à retenir
 - vi) Remue-méninges sur les initiatives pour soutenir les axes stratégiques (certaines initiatives seront nouvelles, d'autres seront à maintenir)
- Il y aura des pauses pendant la journée.

20. Je ne pourrai pas être présent au 23 avril, est-ce que j'ai raté ma chance de participer ?

- Il y aura une étape de validation du plan stratégique au cours des prochaines semaines (voir question 22).
- Le 23 avril nous allons faire des choix en fonction de tous les contenus ayant émergé lors des cafés-citoyens.
- Puisque tout ne peut pas être de l'ordre prioritaire pour les 5 prochaines années, il faut identifier des pistes prioritaires. Ces choix effectués ou suggérés le 23 avril se retrouveront ensuite dans une première ébauche de plan stratégique communautaire qui sera validé lors des séances de validation en mai ou juin et donc les personnes n'ayant pas pu participer au 23 avril pourraient se rattraper à ce moment là.
- Productions Rivard assurera la diffusion en direct de la journée (« live streaming ») pour les personnes qui voudront entendre les discussions sans participer en personne.

21. Combien de personnes ont participé aux cafés-citoyens ? Combien de personnes espérez-vous engager dans ce processus citoyen du 23 avril ?

- Nous avons tenu 146 cafés-citoyens, à l'urbain et au rural, et avons recueilli 1531 témoignages.
- Nous espérons avoir une représentativité aussi large que possible de personnes qui ont à cœur l'épanouissement de la francophonie au Manitoba.
- Nous encourageons les participants et les participantes aux cafés-citoyens à revenir en grand nombre et prendre connaissance des résultats et, ainsi, participer à l'élaboration du plan qui devra être mis en œuvre après l'étape finale.

22. Est-ce l'étape finale ? Les États généraux sont-ils terminés après le 23 avril 2016 ?

- Non. Après le 23 avril 2016, il y aura l'étape de rédaction du plan stratégique (par PGF consultants Inc) à partir des consensus dégagés cette journée même.
- PGF validera l'ébauche du plan stratégique auprès de la communauté. Cette période de validation aura lieu entre mai et septembre et demandera, de nouveau, une participation citoyenne.
- 4-5 rencontres régionales sont prévues dans lesquelles toute la communauté pourrait être invitée à commenter l'ébauche de plan stratégique communautaire et à venir fournir des idées pratiques pour la mise en œuvre... la communauté serait donc interpellée à valider et aussi les représentants des organismes provinciaux et autres comme ce sont ces derniers qui devront mettre en œuvre les recommandations... ou les orientations stratégiques.

23. Quand sera terminée la rédaction du plan stratégique communautaire ?

- La rédaction finale du plan stratégique communautaire se fera après l'étape de validation de l'ébauche (voir question 22).
- Le plan stratégique communautaire sera adopté par les membres présents à l'Assemblée générale annuelle de la SFM (le 13 octobre 2016) ou à une assemblée générale extraordinaire de la SFM qui aura lieu avant la fin 2016.
- La décision au sujet du format de cette journée d'adoption sera prise par la SFM et le comité directeur des EG.

24. Comment sont financés les EG ?

- Jusqu'à présent, la SFM n'a reçu aucune subvention spécifiquement destinée aux États généraux et doit donc assumer ces frais à partir d'un budget de programmation réduite pour pouvoir faire place aux États généraux.
- Tous les coûts de la mise en œuvre des EG (cafés-citoyens, coordination, transcription et analyse des données, présentation des données dans un rapport, animation de la journée du 23 avril, préparation d'un plan stratégique) seront aussi absorbés par des commandites.
- L'identité des commanditaires est placée sur les programmes et les publicités relatives aux EG.

25. Qui est responsable de conserver les données des consultations ?

- Les données, une fois compilées et analysées par l'USB, seront remises à la SFM par l'équipe de chercheurs de l'USB.
- Les données comme telles seront conservées aux archives de la SFM, c'est-à-dire à la Société historique de Saint-Boniface. Il faut se rappeler cependant que les seules données qui seront conservées après les cafés-citoyens seront celles qui donnent de l'information statistique. Des lignes directrices seront développées avec le Centre du patrimoine afin que toute demande pour les données tienne en ligne de compte la confidentialité.

- Pour rappel, l'identité des personnes consultées n'a jamais été notée et ne peut donc être disponible. Les données sont donc compilées sans identification personnelle.

26. Les médias seront-ils présents le 23 avril ?

- La journée du 23 avril 2016 est publique et les médias sont libres d'y participer. De fait, nous encourageons les médias à diffuser, avant, pendant et après le 23 avril le contenu de cette journée de réflexion pour que les personnes qui ne pourraient pas y assister puissent être mises au courant.
- Tout participant ou toute participante a le droit de ne pas donner d'entrevue aux médias.

27. Qui compose le comité directeur des États généraux et quel est son rôle ?

- Le comité directeur est responsable d'examiner toutes les facettes de la tenue des États généraux. Ses membres font partie de la communauté et ont accepté de travailler à mettre en œuvre la proposition de la tenue des États généraux.
- Ce sont les États généraux de la communauté et non les États généraux de la SFM.
- Ce sont des bénévoles qui appuient la SFM dans l'exécution de ce mandat. Rappel – la SFM a été mandatée par son membership à l'AGA 2013 d'assurer la tenue des États généraux.
- Ce comité se penche uniquement sur la proposition d'octobre 2013 et n'a aucun pouvoir au sujet de la tenue, ou non, des États généraux. Cette décision a été prise en octobre 2013, par les membres en règle de la SFM.
- Il s'agit d'un comité facilitateur dont les membres sont : Carole Freynet-Gagné, Madeleine Arbez, Jacqueline Blay, Raymonde Gagné, Justin Johnson et Louis Tétrault, président. Ils sont appuyés par Daniel Boucher, (PDG SFM), Natalie Gagné (directrice adjointe SFM), Suzanne Druwé (contractuelle responsable des communications) et d'autres personnes ressources, selon les besoins.

RAPPEL – QUESTIONS DES CAFÉS-CITOYENS

En 2014, il y a plusieurs types et styles de vie en français au Manitoba et leur diversité est acceptée. En répondant aux 4 questions des États généraux, les participant(e)s chercheront la meilleure formule et des pistes de solution pour une intégration, individuelle et collective, aussi proche de la réalité que possible et, ainsi, aboutir à une carte routière, qui va être utile au cours des 20 prochaines années.

Les 4 questions auxquelles devront répondre les participant(e)s ont le but précis de chercher, partager, échanger l'information, qui guidera les francophones, leurs organismes et la communauté à vivre, de façon épanouie, en français, au Manitoba et au Canada.

Les 4 questions sont des instruments de prise de conscience - collective et individuelle - de prise de parole, et de prise de décisions, ainsi que de partage à partir d'expériences, de constatations, de valeurs et d'aspirations et même, de rêves.

Chaque participant(e) donnera sa perspective en répondant à 4 questions aux 4 dimensions :

le passé/présent, les valeurs, l'action et le rêve. Toutes les réponses sont acceptables : quiconque vit en français et a la francophonie à cœur, possède une partie des réponses et a le droit de partager, et de s'exprimer pour l'avenir. Un par un et ensemble, nous pouvons dire : « Là tu parles » !

Question 1 : (savoir être)

En tant que francophone au Manitoba, quelles sont les expériences personnelles* que tu as vécues qui t'ont permis de développer un attachement à la langue française et à la culture francophone? Ressens-tu un sentiment d'appartenance ou d'attachement à la culture francophone au Manitoba? Pourquoi?

*(*Il peut s'agir d'une personne qui t'as marqué, d'un événement, d'un voyage, d'un moment, d'une action, d'un regroupement, d'un organisme, etc.)*

Question 2 : (savoir penser)

Dans ta francophonie, quels sont les aspects les plus importants pour toi? Que valorises-tu le plus?

Question 3 : (savoir agir)

Selon toi, quels sont les plus grands défis, actuels et futurs, à surmonter pour assurer l'épanouissement continu de la francophonie manitobaine?

Question 4 (savoir rêver) :

Projette-toi en 2035 et imagine les plus grands succès de la francophonie obtenus au Manitoba suite aux États généraux de la francophonie manitobaine 2015. Qu'est-ce qu'on aura créé? Changé? Amélioré?

29-02-2016